



Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'activité 1, Panneaux de musée, 1600-1900, située à la page 4 du guide pédagogique **Les femmes dans l'histoire canadienne** de Historica Canada.

Nom de la femme ou du groupe	Dates importantes	Lieux importants
4.7		
Décrivez la femme ou le groupe de fen	nmes	
Faits, idées, actions ou événements ir	nnortante	
raits, luees, actions ou evenements in	nportants	
	oupe) était-elle reconnue comme in	nportante à l'époque? Pourquoi, ou pourquoi pas?
Que signifiait « être importante »?		
Conséquences : Quels effets cette pers	onne (ou ce groupe) a-t-elle engend	rés?
Impact : Quelles ont été l'étendue et la l	angévité de l'impact de cette person	one ou de ce groupe?
impact. Quelles ont ete retendae et la r	ongevite de l'impact de cette persor	me ou de de groupe:
Révélateur : Qu'a révélé cette personne	ou ce groupe au sujet du contexte h	nistoriqu <mark>e pl</mark> us l <mark>arge o</mark> u des questi <mark>ons actuelles?</mark>
Comment affecte-t-elle notre compréh	<mark>ension d'une périod</mark> e <mark>ou d'un enjeu h</mark>	nistoriqu <mark>e?</mark>
ourquoi cette personne, ou ce groupe, o		? Pourquoi devrait-elle être en vedette dans une
exposition de musée?		COFFE PROPERTY OF
William Division of the	(6) 23	21116 11/2016-2111
	0-00	THE CHILD
The Note of the State of the St	N- 60 31	ALL STATE OF THE S
	MAIN MAIN	





Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'activité 2, Les femmes et le travail, 1600-1900, située aux pages 4 et 5 du guide pédagogique **Les femmes dans l'histoire canadienne** de Historica Canada.

Choisissez l'une des sources documentaires ci-dessous et utilisez l'organisateur graphique pour répondre aux questions au sujet du rôle, des attentes, des conditions et de l'exploitation des femmes sur le marché du travail.

Conseil aux enseignants : Présentez à vos élèves le concept de « lecture à contresens ». C'est essentielle pour aborder l'histoire des femmes puisque le sujet des preuves documentaires et l'histoire matérielle sont souvent focalisés sur les hommes.

SOURCES PRIMAIRES :

Notez que les sources primaires n'ont pas été modifiées de leur forme originale.

- 1. Contrat de vente d'une esclave de la nation panis (Pawnee), 7 septembre 1740
- 2. Vente de cinq esclaves noirs, Québec, 25 septembre 1743
- 3. Emploi d'Angélique Vignaud, 8 ans, comme servante et domestique, 15 décembre 1736
- 4. Description du travail des femmes dans une usine de coton, Commission royale d'enquête sur le travail et le capital, 1889
- 5. Description du travail des femmes dans l'industrie de la couture, Commission royale d'enquête sur le travail et le capital, 1889
- 6. Éditorial de journal sur le « Sweating System » (exploitation au travail), 1897

1. Contrat de vente d'une esclave de la nation panis, 7 septembre 1740

Simonnet, François, Vente par le Sieur La Coste d'une esclave nommée Manon au Sieur de Couagne, 7 septembre, 1740

Par devant Les notaires Royaux De la ville et Jurisdiction Royalle de Montréal y residants soussigné fut Present Le Sieur Pierre Courreaud La Coste, Negotiant et Bourgeois de Cette ville y demeurant en sa maison scize en Rue St Paul, au nom et Comme fondé de La procuration Generalle et Specialle du Sieur Marin Hurtubíse, Marchand voyageur, passée devant Maître Le Pailleur et son Confrère Notaires Royaux de Cette ville en datte du quatorzieme Juin mil sept Cent trente huit a nous Exibée [...] Sur La Représentation faitte audit sieur La Coste audit nom par damoiselle Marianne Dernisseaux, femme dudit sieur Marin urtubise à ce présente de L'extrême Besoin D'argent où elle se trouve pour faire faire Ses Recoltes et Ses autre Besoin particuliers, ne trouvant personne qui veuille luy En avancer et n'ayant autre Ressource pour en trouver que de vandre une Esclave nommée Manon, panísse de natíon quí luy a Servi Jusqu'a ce Jour de Servante de laquelle elle se peut passer, a Ces Causes, elle a requis Le dit sieur La Coste Comme procureur dudit sieur Marin urtubises son mary de la vouloir vendre a qui bon luy semblera pourquoy Le dit sieur La Coste audit nom a Reconnu et Confessé avoir vendu, quitté, Ceddé, transporté et delaissé par Ces presentes avec garantie de tous troubles et Empeschement Generallement quelconques au sieur françois Marie de Coigne, Negotiant et Bourgeois de Cette ville y demeurant En sa Maison scize Rue St Paul a ce present et acceptant, Laditte Manon Esclave agée de vingt ans ou Environ pour en faire user et disposer en toutte proprietté ainsy que bon luy semblera ses hoirs et ayans Cause Comme de Chose a luy appartenant vray et Loyal acquets pour en Jouir dans le tems cy apres declaré et en outre pour et Moyennant Le prix et Somme de trois Cent Livres que Ledit sieur de Coigne a payé Contant aux vû desdits notaires soussignés en Recipicé de Castor audit Sieur La Coste [...] Cette vente, Cession, transport et delaissement Ainsy faitte a la Charge par ledit sieur de Coigne de Laissée Laditte Esclave Susvendue a ladite Damoiselle urtubise Jusqu'a la St Michel prochainne a cause du besoin qu'elle en a pour ses recoltes et aussytost apres la St Michel, Le Lendemain au plus tard, ledit Sr La Coste audit nom promet faire Livrer laditte Esclave en mains dudit sieur de Coigne et l'en mettre en pocession [...] fait et Passé audit Montréal en La maison dudit sieur La Coste susdesignée, L'an mil sept Cent Quarante [...]

Source : Archives nationales du Québec, Centre de Montréal, Greffe de notaire, CN601 S372, Simonnet, François, Vente par le Sieur La Coste d'une esclave nommée Manon au Sieur de Couagne, 7 septembre 1740.

https://www.canadianmysteries.ca/sites/angelique/contexte/lasociete/esclavage/2293fr.html

2. Vente de cinq esclaves noirs, Québec, 25 septembre 1743

Pinguet de Vaucour, Jacques-Nicolas, Vente de cinq nègres par Charles Rhéaume à Louis Cureaux de Saint-Germain, 25 septembre, 1743

Pardevant Le notaire Royal En La Prevosté de quebec y Residant soussigné et temoins cy bas nommes fut present le Sieur charles Reaume negotiant Residant ordinairement en La seigneurie de L'Isle Jesus pres La ville de montreal et de present en cette ville, Lequel a vendu par ces presentes avec garantie de tous troubles et empeschemens quelconques, au Sieur Loüis Cureux dit St Germain Bourgeois en cette ville a ce présent et acceptant acquereur pour Luy et Ses ayans cause a L'avenir, Scavoir cinq neigres esclaves dont deux hommes et trois femmes et filles que ledit acquereur a déclaré avoir veu Etant actuellement chez la dame veuve cachelievre, et que ledit Vendeur promet Livrer Incessamment audit Sieur acquereur et ce pour et moyennant La Somme de trois mille livres que Ledit acquereur promest et S'oblige bailler et payer audit Sieur vendeur au moment de La livraison qui Sera faite desdits esclaves. Car ainsi Gc. obligeant, Gc. fait et passé audit quebec, Etude dudit notaire avant midy, le vingt cinq Septembre mil Sept cens quarante trois, presence des Sieurs Loüis Lambert Et nicolas Bellevüe temoins demeurans audit quebec qui ont avec Ledit Sieur Reaume et notaire signé, Ledit Sieur St Germain ayant déclaré ne Scavoir escrire ni Signer de ce Interpellé Lecture faite.

Source : Archives nationales du Québec, Centre de Québec, Greffe de notaire, CN301 S224, Pinguet de Vaucour, Jacques-Nicolas, Vente de cinq nègres par Charles Rhéaume à Louis Cureaux de Saint-Germain, 25 septembre 1743. https://www.canadianmysteries.ca/sites/angelique/contexte/lasociete/esclavage/2300fr.html

3. Contrat de servitude d'Angélique Vignaud, 8 ans, comme servante et domestique, 15 décembre 1736

Du 15 xbre [décembre] 1736 Engagement D'angelique vignaud au Sr mailhiot et sa femme

Par devant Les notaires Royaux en la Juridiction de Montreal y demeurants soussignes, fut presente Louise heleine Poirier, veuve de Jean Baptiste vignand habitant de L'Isle Perrault, Servante domestique du Sieur françois Mailhiot, Marchand bourgeois de cette ville y demeurant Rue St Paul, Laquelle a par ces presentes vollontairement Engagé sa fille angelique vignaud agée d'environ huit ans, audit sieur mailhiot Et a damoiselle Charlotte Gamelin son Epouse ce acceptant, Jusqu'a L'age de vingt ans accomplis, et promet durant Ledit temps faire servir sadite fille Chez Lesdits Sieur et damoiselle Mailhiot En qualité de servante Domestique sans quelle puisse quitter leur service sous quelque pretexte que ce soit a peine de tous despens Dommages et Interests, Et En cas que sadite fille quitta ledit service elle s'oblige de La faire Revenir Chez Lesdits Sieur et damoiselle Mailhiot pour y achever son temps, Et Lesdits Sieur et damoiselle Mailhiot Promettent et s'obligent Sollidairement l'un pour l'autre de nourir, Loger et Entretenir ladite Angélique vignand Jusqu'a l'age de vingt ans Et la traitter humainement Et En outre de luy donner En fin dudit temps tous les Linges et hardes qui auront Esté a son usage, avec Douze Chemises neuves de toille de Beaufort, une Piece D'Etamine, un Jupon de sallamande, une paire de bas d'Estamine, une paire de souliers, deux aunes de mousseline, une paire de Gans, une Coeffe noir Et un mouchoir de soye aussy a peine Sc car ainsy Sc Promettant obligeant Ec Renonçant. fait Et Passé audit Montreal Etude de Gaudron De Chevremont l'un des notaires soussignes L'an mil sept cens trente six Le quinze Decembre Et ont Lesdits Sieur et damoiselle Mailhiot signe, Et quant a ladite veuve vignaud Elle a declaré ne sçavoir Ecrire ny signer de ce Enquis apres lecture faite suivant L'ordonnance.

Source : Archives nationales du Québec, Centre de Montréal, Greffe de notaire, CN601, S89, Ga<mark>udron de Chèvremont, Charles-René, </mark>"Engagement d'Angélique Vignaud au Sieur Mailhiot et sa femme," 15 décembre 1736.

https://www.canadianmysteries.ca/sites/angelique/contexte/lasociete/montrealaises/2281fr.html

4. Description du travail des femmes dans une usine de coton, Commission royale d'enquête sur le travail et le capital, 1889

JENNIE MORRELL, tisserand, Cornwall, épouse de William Arkwright, journalier, du même lieu, est assermentée.

Interrogée par M. Boivin :

- Q- Quelle est votre occupation? R- Je suis tisserand dans la manufacture de coton Stormont.
- Q- Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette manufacture? R- Quatre ans au plus.
- Q-Quels sont vos gages là? R- Je gagne environ \$1 par jour maintenant.
- Q- Y a-t-il des enfants qui travaillent là? R- Pas dans la salle où je suis.
- Q- Avez-vous constamment de l'emploi? R- Oui.
- Q- Voyez-vous des employés qui ont trop de travail à faire? R- Je pense que tous en ont au moins une-fois de trop.
- Q- Travaillez-vous à la pièce? R- Oui.
- Q- Et vous vous reposez un peu lorsque vous travaillez à la pièce vous n'avez pas d'objection à prendre un peu de repos en travaillant à la pièce? R- Oui, mais si nous ne faisons pas l'ouvrage nous n'avons pas l'argent, voilà tout.

Interrogée par M. Heakes:

- Q- Je suppose que les prix ne sont pas assez bons, que vous ne pouvez pas vous reposer? R- Non; On n'a que \$1 par jour.
- Q- Gagnez-vous autant maintenant qu'avant la grève? R- Eh bien! j'ai rattrapé mon ancien salaire.
- Q- Est-ce vrai que la longueur des pièces a été augmentée? R- Pas à ma connaissance.
- Q- Est-ce que tout est satisfaisant dans la salle où vous travaillez actuellement? R- Tout ce que je connais, oui.
- Q- Est-ce que l'on traite bien les employés? R- Eh bien! On m'a toujours bien traitée.

Interrogée par M. McLean:

Q- Y a-t-il quelqu'un des surveillants qui se soit jamais servi d'un langage obscène envers vous? R- Non; on ne s'est jamais servi de mauvais langage.

Source: Enquête sur les rapports qui existent entre le capital et le travail au Canada, Province d'Ontario (1889), 1255-56. http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.9_04067/2?r=0&s=1.

5. Description du travail des femmes dans l'industrie de la couture, Commission royale d'enquête sur le travail et le capital, 1889

MIIe. HELEN GURNETT, couturière en robes, de Toronto, est appelée et assermentée.

Interrogée par M. Armstrong:

- Q- Veuillez, s'il vous plaît, dire à la commission quelle est la moyenne des salaires payés par semaine à une modiste ou une couturière en robes, de première classe, ou si ces deux métiers vont ensemble? R- Ce sont deux métiers distincts.
- Q- Voyons alors ce qui concerne une couturière en robes, de première classe. Quelle est la moyenne de son salaire? R- Je ne suis jamais entrée dans la chambre de travail d'une couturière, excepté dans la mienne, et je n'ai qu'une petite besogne à conduire. Mes meilleures ouvrières reçoivent \$5, \$6 et \$7; ce dernier chiffre est le maximum par semaine.
- Q- Pendant combien d'heures une femme travaillera-t-elle pour un tel prix? R- De huit heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, et l'on accorde une heure pour le dîner.
- Q- Pour ce qui concerne les jeunes filles qui travaillent dans ce métier, sont-elles en apprentissage? R- Ordinairement, elles sont en apprentissage.
- Q- Combien d'années sont-elles obligées de consacrer à cet apprentissage avant de devenir des ouvrières capables? R- Un apprentissage de six mois les effraie..
- Q- Combien reçoivent-elles généralement par semaine? R- Elles travaillent sans rien recevoir pendant ces premiers six mois. Ce sont généralement des petites filles qui viennent de sortir de l'école. Nous sommes obligés de leur apprendre à coudre; elles ne savent pas se servir d'une aiguille. D'après mon expérience, une jeune fille peut, quelquefois, se rendre très-utile après deux mois d'apprentissage; mais alors elle aura appris à coudre chez ses parents.
- Q- Vous considérez donc qu'une jeune fille, qui a reçu quelques leçons de couture, avant de se mettre en apprentissage, est de suite beaucoup plus utile dans le métier qu'une jeune fille qui n'aura jamais appris à manier l'aiguille? R- Certainement.
- Q- Savez-vous s'il y a beaucoup de couturières sans emploi, à Toronto, actuellement? R- Je ne pourrais le dire. Toutes celles qui sont à mon service, ont de l'ouvrage. Nous sommes présentement dans la morte saison.
- Q- Savez-vous quelle est la moyenne du salaire payé à une modiste de première classe? R-J'ai travaillé moi-même dans un département de modes. Il est difficile de dire quelle est la moyenne du salaire payé; mais les meilleurs salaires payés étaient de \$8 ou \$9 par semaine? Ce salaire, cependant, n'était pas payé pendant longtemps. Cette période maximâ ne durait pas plus de quatre mois de l'année.
- Q- Les ouvrières modistes reçoivent-elles un plus faible salaire pendant une plus grande partie de l'année? R- Oui; nous gardons les ouvrières qui reçoivent les plus faibles salaires, et nous leur enseignons le métier pendant la morte saison. Nous avons alors plus de temps à notre disposition pour leur montrer comment nous voulons que l'ouvrage soit fait. [...]

Interrogé par M. Heakes:

- Q- Vous avez mentionné les salaires que vous avez payés, vous-même. Croyez-vous que ce soient les salaires, qui sont généralement payés ailleurs? R- Il y a des établissements plus à la mode que le mien. Dans ces établissements, les salaires sont plus élevés; ce sont des établissements qui emploient un plus grand nombre de mains et font des ouvrages plus élégants. Dans les plus grands établissements, on travaille aussi à la pièce.
- Q- Croyez-vous que le salaire que vous avez d'abord mentionné, disons \$5 par semaine, serait une moyenne raisonnable pour une couturière?
- R- J'ai des filles à qui je paie plus que cela; mais nous avons de l'ennui, parce que les filles cherchent toujours à se marier. La couture n'est pas pour elles un métier qu'elles ont l'intention d'exercer permanemment. Je ne sais pourquoi; mais vous trouverez difficilement de jeunes femmes, qui aient pris la résolution de passer toute leur vie dans ce métier. Elles ne s'y intéressent pas suffisamment, pas autant qu'elles le devraient. L'embarras est causé par les filles elles-mêmes; la plupart de mes meilleures ouvrières se marient juste après qu'elles savent leur métier. Elles me quittent, et il me faut recommencer à en former d'autres. [...]

Source : Enquête sur les rapports qui existent entre le capital et le travail au Canada, Province d'Ontario (1889), 398-400 http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.9_04067/2?r=0&s=1.

6. Éditorial de journal sur le « Sweating System » (les ateliers de misère), 1897

Daily Mail and Empire

9 octobre 1897

e terme « sweating » [l'exploitation; littéralement 'suer'l, lorsqu'utilisé correctement, dénote une condition du travail dans laquelle un montant maximal de travail dans une période donnée est accompli au salaire minimum, et dans des conditions qui négligent les règles normales de santé et de confort. Il est toujours associé avec le travail contractuel et est intensifié par la sous-traitance faite dans des ateliers à domicile... Bien que ce système d'exploitation existe dans plusieurs professions, c'est dans le domaine de la couture (incluant la confection de vêtements d'hommes, d'habits et de manteaux pour les femmes, de sous-vêtement et les branches

de la production de chemises) qu'il prend toute son ampleur. Les vêtements se prêtent facilement à un tel système d'ateliers clandestins. La couture est une branche parfaitement adaptée pour la maison, et un manteau ou une blouse peuvent aussi facilement être faits là qu'en usine. Le fait de travailler à la maison sur un article de manufacture n'est pas en soi reprochable, mais c'est le salaire pavé pour le travail fourni qui, en règle générale, est si bas lorsque le système d'ateliers clandestins devient à la mode que le travail acharné du matin au soir ne suffit alors presque plus à pouvoir se procurer le strict minimum permettant la survie.

Mais ce n'est même pas là le

point le plus abominable de ce mal. La combinaison de la maison et de l'atelier, et l'emploi d'étrangers en son sein constituent les caractéristiques nuisibles à la communauté... la femme qui travaillait affirmait ne recevoir que 1.50\$ par semaine et devait payer 0.75\$ pour louer une chambre. Elle ne pouvait compter que sur ellemême et avait dû accepter ce travail plutôt que de mourir de faim. Lorsqu'on lui a demandé comment elle pouvait vivre avec 0.75\$ par semaine, elle a répondu qu'elle devrait bientôt tout abandonner. Les heures étaient longues, de huit heures le matin à six heures le soir tous les jours, le travail ne cessait jamais, et elle n'avait personne à qui parler...

Source : Thomas Thorner, ed., *A Country Nourished on Self-Doubt: Documents in Canadian History, 1867-1980* (Peterborough, ON : Broadview Press, 1998), 69-72.



LES FEMMES ET LE TRAVAIL ORGANISATEUR GRAPHIQUE

LES 5 QUESTIONS DE BASE : QUESTIONNER LA SOURCE

Qui l'a créée, et qui en est le sujet?	9
- SKILL WA	
De quoi parle-t-elle, et de quel type de travail s'agit-il? Quelle est l'idée principale de la source?	
Quand la source a-t-elle été créée? Quand les événements se déroulent-ils en relation avec la création de la source?	
Creation de la Source.	
Où a-t-elle été créée? Où les événements ont-ils eu lieu?	
Pourquoi le document a-t-il été créé? Pourquoi cette source est-elle pertinente?	

CONTEXTE Placez la source dans l'espace et le temps, la situant dans le contexte plus large de l'histoire. Quels autres événements avaient eu lieu au moment où ce document a été créé? À quelles questions au sujet des femmes travaillantes peut-il aider à fournir des réponses?	
EXPLORER Examinez les détails de la source. De quoi parle-t-elle? Quels mots, images ou symboles sont utilisés? Que remarque-t-on? Quel était le but du document? Qui, ou quoi, est manquant? Quel était le public visé?	
TIRER DES CONCLUSIONS Utilisez le contexte, des preuves et des observations afin de tirer des conclusions. Que révèle la source? Quel était le but de l'auteur lorsqu'il a créé ce texte? Que nous révèle la source au sujet de l'histoire des femmes sur le marché du travail au Canada?	
TROUVER DES PREUVES Comparez vos conclusions avec d'autres sources primaires et secondaires afin de corroborer vos résultats. Les autres sources confirment-elles vos conclusions ou les remettent-elles en doute? Pourquoi?	MA BHEIL
Avez-vous d'autres questions? Quelles autres	idées pouvez-vous énoncer?
MANUAL RUE	



Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'activité 6, Les femmes et le travail durant la Grande Dépression, située à la page 7 du guide pédagogique **Les femmes dans l'histoire canadienne** de Historica Canada.

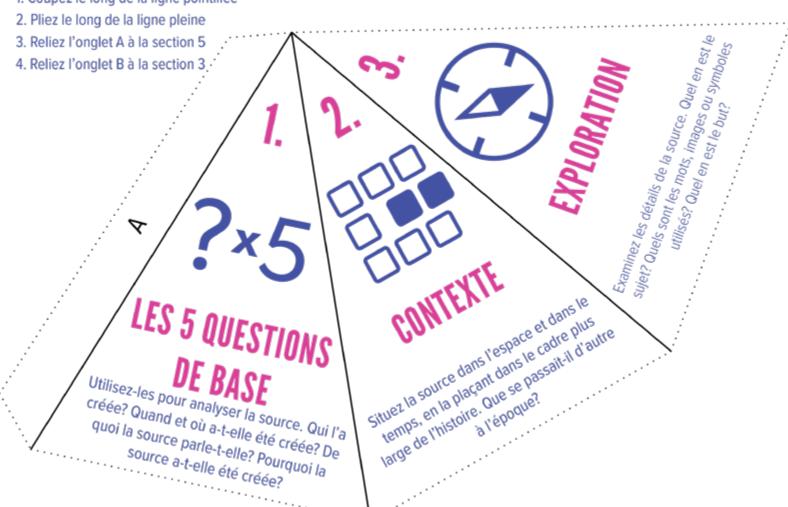
Choisissez une des lettres écrites par des femmes au premier ministre Bennett dans les exemples ci-dessous, et utilisez la Pyramide des sources primaires (ci-dessous) afin d'analyser la lettre. Que révèle-t-elle au sujet des effets de la crise économique?

Notez qu'aucune faute orthographique ou grammatique n'a été rectifiée pendant l'étape de traduction afin de conserver la formulation originale des sources primaires.

PYRAMIDE EN 3D : 5 ÉTAPES DE L'ANALYSE DES SOURCES PRIMAIRES

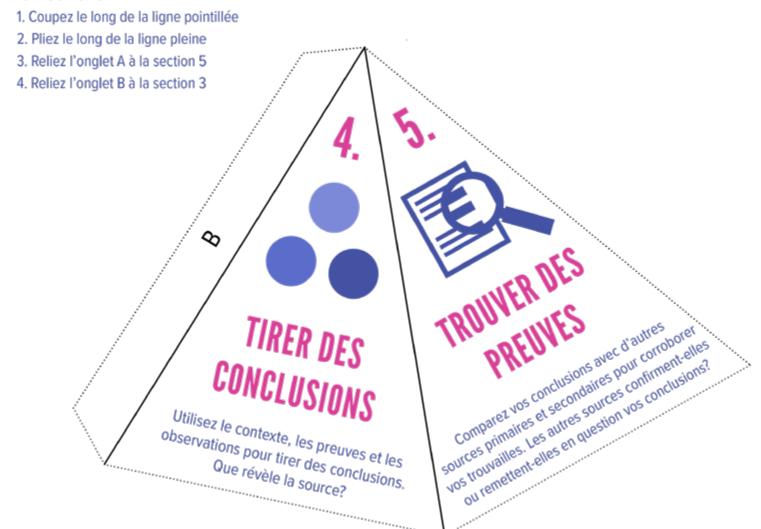
INSTRUCTIONS

1. Coupez le long de la ligne pointillée



PYRAMIDE EN 3D : 5 ÉTAPES DE L'ANALYSE DES SOURCES PRIMAIRES

INSTRUCTIONS



#1 Hamilton, Ontario. 6 avril 1934.

«Je vous écris en dernier recours afin de voir si je ne peux, grâce à votre secours, obtenir enfin un emploi, et après une période de plus de deux ans, subvenir de nouveau à mes besoins et jouir d'une certaine indépendance. Le fait est que je fais aujourd'hui face à la famine, et je ne peux penser à aucune façon possible de l'éviter, ne serait-ce que temporairement. [...] Puisque j'ai postulé pour chaque emploi dont j'ai eu connaissance, mais il y a toujours tant de femmes qui postulent aussi qu'il est impossible d'obtenir du travail. [...] J'ai commencé à diminuer mes dépenses reliées à la nourriture, et j'ai obtenu une chambre pauvre, mais respectable pour 1\$ par semaine. [...] Plus que tout, j'ai été très sélective avec mes amis, et depuis que j'ai déménagé ici, je ne suis jamais sortie le soir. Je ne connais personne ici, et la solitude me pèse énormément, mais ah, monsieur, l'idée de la famine me rend folle! [...] Ah! S'il vous plaît, monsieur, pouvez-vous faire quelque chose pour moi? Pouvez-vous me trouver un emploi n'importe où dans le Dominion du Canada? Je n'ai pas eu à obtenir de secours durant cette crise, mais je ne pourrais même obtenir de secours ici. De plus, c'est un emploi que je veux et pourvu que je puisse en avoir assez pour survivre, je serai de nouveau heureuse. »

Mademoiselle Elizabeth McCrae

Source: Thomas Thorner, *A Country Nourished on Self-Doubt: Documents in Post-Confederation Canadian History* (Peterborough, ON: Broadview Press, 1998), 272-274.

#2 Craven, Alberta. 11 février 1935.

« Monsieur, N'allez pas penser que je suis folle de vous écrire cette lettre, mais j'ai trois jeunes enfants et ils ont tous besoin de souliers et de sous-vêtements, mais c'est de souliers dont ils ont le plus besoin parce qu'il y en a deux qui vont à l'école et il fait froid, mon mari n'a pas eu de récolte depuis 8 ans juste assez pour les semences et un peu de nourriture et je ne sais pas quoi faire. Je déteste demander de l'aide. Ça ne m'est jamais arrivé avant et on ne va pas sur le secours si possible. Ce que je voulais c'était \$3.00 si c'était possible ou même des vieux vêtements à refaire mais si vous ne voulez pas faire ça s'il vous plaît ne le dites pas à la radio parce que tout le monde me connaît ici et on m'aime bien alors je vous supplie de ne pas dire mon nom. Je n'ai jamais demandé à personne ici pour de l'aide ou des vêtements parce que je les connais trop bien. »

Mme P.E. Bottle

Source : Michael Bliss et Linda M. Grayson, eds., *The Wretched of Canada: Letters to R.B. Bennett, 1930-1935* (Toronto: University of Toronto Press, 1971), 112.

http://www.canadianmysteries.ca/sites/norman/background/1930s/5394fr.html

#3 Lambert, Sasktchewan. 23 février 1934.

« Je vous écris au sujet du secours social. Pourriez-vous me dire si nous pouvons obtenir un secours régulier, et à quel montant nous aurions droit chaque semaine[.] Nous avons trois enfants, dont deux qui ont l'âge d'aller à l'école. Un des garçons va à l'école, mais certains jours, il ne peut y aller puisque nous n'avons pas de nourriture à la maison et ces jours-là, nous ne le laissons pas y aller. [...] Nous sommes venus à Lambert avec l'intention de nous y installer, mais nous n'avons pas pu trouver de terre pour ce faire, et l'eau ici est pourrie. Chaque fois que nous allons voir le maire de Lambert pour lui demander de l'aide, il nous dit toujours qu'il ne peut nous aider, car la ville n'a pas d'argent. [...] Nous vivons dans une cabane de deux pièces, une chambre avec juste assez de place pour deux lits, et la maison est froide, il y a deux pouces de glace sur l'eau dans la maison lors des nuits froides, nous grelottons dans le lit, nous n'avons pas de matelas, seulement des sacs de jute et pas assez de couvertures sur nos lits. [...] Je n'ai pas de robe pour la maison et pas de baignoire, et lorsque je raconte cela au maire Veal, il me demande pourquoi nous ne retournons pas au Manitoba d'où nous venons. Quelle gentille chose provenant d'un vieil Anglais à une Canadienne dans son propre pays, n'est-ce pas? [...] Tout ce que j'ai dans la maison en ce moment ce sont des pommes de terre, et plusieurs gens sont dans la même situation dans cette ville[.] Je suis enceinte de cinq mois, et je n'ai pas encore senti de vie provenant du bébé dans mon ventre, et je suis certaine que c'est en raison du manque de nourriture [...] »

Madame C.L. Warden

Source: Michael Bliss et Linda M. Grayson, eds., *The Wretched of Canada: Letters to R.B. Bennett, 1930-1935* (Toronto: University of Toronto Press, 1971), 75-76.





LES FEMMES ET LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE: AFFICHES DE LA DEUXIÈME GUERRE MO

Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'activité 7, Les femmes et la Deuxième Guerre mondiale, située à la page 8 du guide pédagogique Les femmes dans l'histoire canadienne de Historica Canada.





CONSULTEZ VOTRE COMITÉ LOCAL

C-087544

« Mesdames s'en vont en guerre - au pas, ménagères, au pas!», 1940-1941 (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/ no. d'acc. 1983-30-38/C- 087544).

ADRESSER-VOUS AU BUREAU DE RECRUTEMENT LE PLUS RAPPROCHÉ

« C'est aussi notre guerre! Enrolez-Vous! » Affiche de recrutement, 1942-1945 (avec la permission du Musée canadien de la guerre/19910001-617).



C-090887

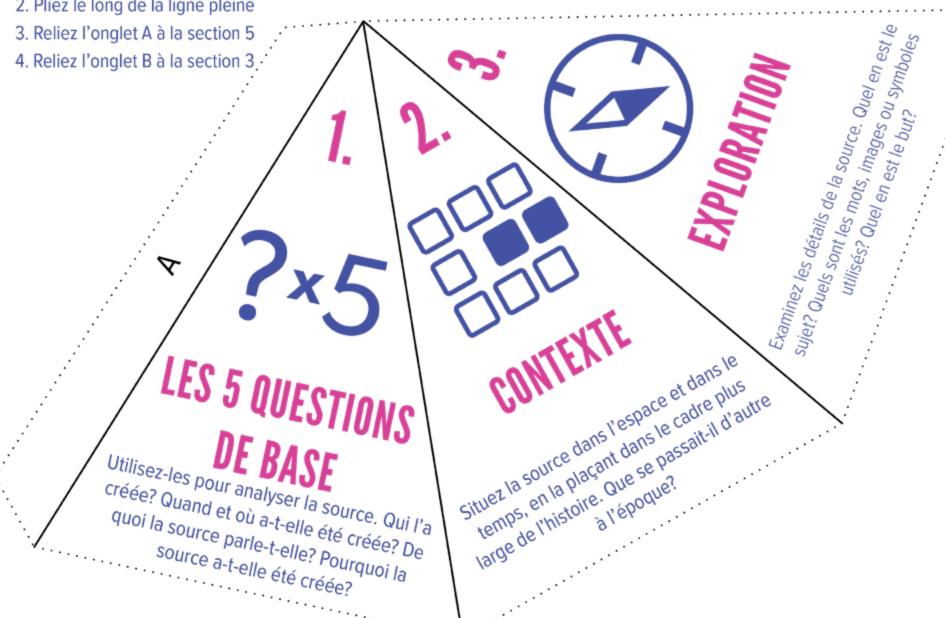
« Qu'ils ne leur touchent pas! » : campagne d'emprunts de la victoire par Gordon K. Odell, 1941 (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/no. d'acc. 1983-30-208/C-090887).

PYRAMIDE EN 3D : 5 ÉTAPES DE L'ANALYSE DES SOURCES PRIMAIRES

INSTRUCTIONS

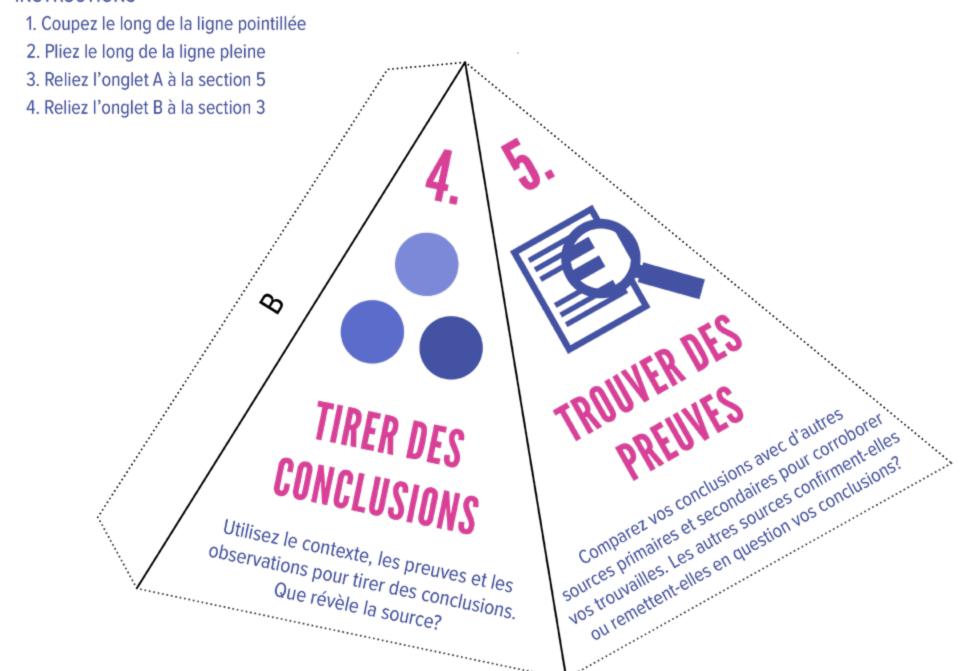






PYRAMIDE EN 3D : 5 ÉTAPES DE L'ANALYSE DES SOURCES PRIMAIRES

INSTRUCTIONS



Répondez aux questions su	uivantes :
Décrivez l'affiche. Quel langage et/ou symboles sont utilisés? Qui est représenté dans l'affiche, et qui ne l'est pas? Pensez à la race, l'âge, la classe, les standards de beauté, etc.	
Quel est le message? Qu'a-t- on omis de l'affiche? Qui est le public visé?	
Croyez-vous que l'affiche représente les femmes dans des rôles traditionnels ou occupants des rôles nouveaux ou différentes?	OULE FE





Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'activité 9, Les femmes et la Révolution tranquille, située à la page 9 du guide pédagogique Les femmes dans l'histoire canadienne de Historica Canada.

Choisissez un des développements du tableau ci-dessous, et cliquez sur le lien pour être redirigé vers la page web. Lisez le court article du Musée québécois de culture populaire, et complétez le tableau.

Note aux enseignants: Les articles peuvent être trouvés en ligne au http://www.virtualmuseum.ca/edu/ViewLoitLo.do;jsessionid=35BB384431ECF4657F4AE488239B4B68?method=preview&lang=FR&id=20195.

DÉVELOPPEMENT (TITRE DE L'ARTICLE)	CAUSES IMMÉDIATES DE(S) L'ÉVÉNEMENT(S)	CAUSE(S) SOUS-JACENTE(S) DE L'ÉVÉNEMENT(S)	CONSÉQUENCES IMMÉDIATES DE(S) L'ÉVÉNEMENT(S)	CONSÉQUENCES AU LONG TERME DE(S) L'ÉVÉNEMENT(S)
L'avènement de la pilule				
L'émission Femme d'aujourd'hui				
Les femmes à l'assaut du monde du travail				
La commission Bird sur la situation de la femme canadienne				C. Set Cha



Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'activité 10, La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, située à la page 9 du guide pédagogique Les femmes dans l'histoire canadienne de Historica Canada.

En paires ou en petits groupes, choisissez l'une des recommandations de la liste ci-dessous. Effectuez de la recherche, en commençant par votre manuel scolaire, et utilisez d'autres sources lorsque nécessaire. Après avoir fait de la lecture à propos du sujet choisi, déterminez comment la guestion a été abordée avant et après le rapport, ainsi gu'aujourd'hui.

Vous pouvez lire la liste complète de recommandations en ligne au http://publications.gc.ca/collections/collection_2014/priv/CP32-96-1970-3-fra.pdf, en commençant à la page 445 du rapport.

- 36. La Commission recommande que [...] la Commission de la Fonction publique et les ministères fédéraux (a) prennent des mesures spéciales pour augmenter le nombre de femmes nommées a des postes qui ne sont pas traditionnellement réserves aux femmes..
- **60**. La Commission recommande que le gouvernement fédéral (a) adresse une déclaration concernant sa politique a cet égard à tous les ministères du gouvernement fédéral, aux directeurs des sociétés et agences de la Couronne, et aux présidents du Senat et de la Chambre des communes, déclaration qui exprime clairement son intention de (i) assurer l'égalité des chances aux femmes et un meilleur emploi du personnel féminin [...]
- 77. La Commission recommande que les provinces et territoires (a) modifient leurs principes et leurs façons de faire et s'assurent que les programmes scolaires donnent aux filles autant de possibilités qu'aux garçons de participer aux activités sportives et (b) s'attachent à motiver les filles et à les encourager à participer aux activités sportives et à l'athlétisme.
- 106. La Commission recommande que la *Loi sur les Indiens* soit modifiée de façon à ce qu'une femme indienne qui épouse un homme qui n'est pas indien puisse (a) garder son statut d'Indienne et (b) conférer le statut d'Indien à ses enfants.
- 115. La Commission recommande que le tarif des garderies soit fixé selon une échelle mobile, d'après le revenu des parents.
- 121. La Commission recommande que les renseignements sur la contraception soient mis à la portée de tous.
- 138. La Commission recommande que deux femmes compétentes de chaque province soient nommées an Sénat à mesure que les sièges deviennent vacants, et que l'on continue à nommer des femmes jusqu'à ce que la répartition des membres soit plus équitable.





Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'activité 15, *Dissertation*, située à la page 12 du guide pédagogique **Les femmes dans l'histoire canadienne** de Historica Canada.

Effectuez de la recherche sur l'évolution des droits de la femme au fil du siècle depuis l'obtention par la plupart des femmes du droit de vote aux élections fédérales. Une fois que vous avez terminé cette recherche pour répondre à vos questions, vous pouvez formuler une hypothèse, puis développer des arguments bien soutenus qui fournissent des preuves pour soutenir votre hypothèse.

Utilisez le modèle ci-dessous afin de documenter votre recherche, ou prendre des notes si vous préférez. Lorsque vous avez terminé votre recherche et votre prise de notes, utilisez les astuces, tableaux et organisateurs afin de vous aider à planifier et écrire votre dissertation.

Les questions auxquelles réfléchir : Qu'est-ce qui a changé? Qu'est-ce qui n'a pas changé? Les femmes jouissent-elles aujourd'hui d'un statut égal à celui de l'homme? Comment le droit de vote a-t-il été un pas important vers l'avant, et comment ne l'a-t-il pas été? À quel point a-t-il façonné notre société? Assurez-vous d'incorporer l'idée d'intersectionnalité et les autres facteurs qui se chevauchent dans votre dissertation lorsque vous écrivez au sujet de l'égalité : des facteurs autres que le sexisme ont influencé le droit de vote. Ce ne sont pas toutes les femmes (et hommes) au Canada qui pouvaient voter en 1918.

D'abord, faites de la recherche sur votre sujet! Utilisez les questions clés afin de cibler ce que vous désirez rechercher à propos du sujet. Notez bien vos sources afin de pouvoir les citer dans votre dissertation.

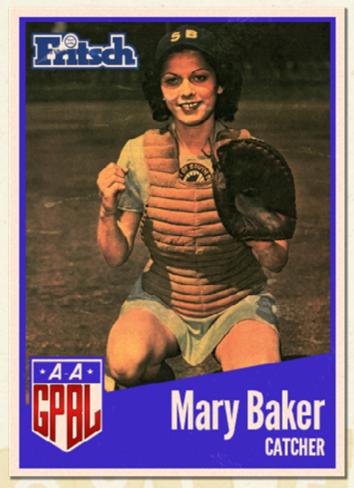
Sources	Notes de recherche
1 ^{ère} source (auteur, titre, détails de la publication)	
2º source	
3° source	
4 ^e source	
5° source	

Après avoir fait votre recherche, planifiez votre argumentation en utilisant les preuves trouvées. Vous pourriez vouloir utiliser un organisateur graphique comme l'exemple ci-dessous afin de structurer vos pensées Nom: Date: Essai: Tableau d'organisation et de planification THÈSE: (sujet et position) Donnez des raisons générales pour soutenir votre thèse. Elles font de bonnes phrases pour énoncer le sujet dans les paragraphes du corps du texte. POURQUOI? Parce que... POURQUOI? Parce que... POURQUOI? Parce que... Raison 1 Raison 2 Raison 3 POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? Parce que, par exemple... Parce que, par exemple... Parce que, par exemple... Exemple concret: (statistique, expérience personnelle, observation, comparaison, témoignage Exemple concret: (statistique, expérience personnelle, observation, comparaison, témoignage Exemple concret: (statistique, expérience personnelle, observation, comparaison, témoignage d'expert) d'expert) d'expert) Explication: (pourquoi? comment? et alors?) Explication: (pourquoi? comment? et alors?) Explication: (pourquoi? comment? et alors?)

Note: Vous pouvez fournir des exemples concrets additionnels pour chaque raison, mais vous devriez toujours en avoir au moins un.

Finalement, écrivez votre dissertation! Voici un exemple pour organiser vos arguments et preuves : Lorsque vous structurez votre dissertation, faites comme s'il s'agissait d'une partie de baseball.

- 1. Commencez sur le marbre : énoncez votre position et exposez vos trois arguments principaux. Ces arguments devraient être exprimés en termes généraux tel qu'indiqué ci-dessus. Vous fournirez les détails précis dans le corps de votre essai. Souvenez-vous : ce n'est pas une « histoire mystérieuse ». Ne laissez pas vos lecteurs dans le doute quant à ce dont vous allez parler et, en général, de la façon dont vous allez exposer vos arguments.
- 2. Courez au premier but : affirmez votre opinion générale de nouveau, et présentez votre premier argument. Partagez vos preuves précises tirées de votre recherche (le « quoi ») et expliquez comment ces faits appuient votre point de vue (le « et alors »). Si vous ne faites que nommer des faits, vous ne présentez pas réellement une argumentation. Quelqu'un d'autre pourrait utiliser ces mêmes faits pour défendre l'autre côté de la médaille. Vous devez expliquer comment ces faits prouvent votre position afin d'avoir une argumentation solide. Il est essentiel d'équilibrer les preuves avec de l'analyse.



En 1943, Mary "Bonnie" Baker de Regina fut la première femme canadienne à signer un contrat avec la All-American Girls Professional Baseball League (avec la permission des archives de la Saskatchewan Sports Hall of Fame).

- 3. Continuez vers le deuxième et le troisième but : pour chaque nouveau point, réaffirmez votre position générale, puis énoncez vos preuves et votre analyse afin de soutenir votre argumentation.
- Restez hors du champ : n'incluez que l'information et les arguments qui sont pertinents en lien avec votre position. Évitez d'inclure des faits qui sont intéressants, mais qui ne font pas avancer votre argumentation.
- 5. Revenez au marbre : énoncez de nouveau votre position générale et vos trois arguments principaux.